



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA CÔTE-NORD DÉFEND L'ACCÈS À L'ÉNERGIE POUR SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Baie-Comeau, le 26 février 2019 - Innovation et développement Manicouagan a présenté, ce soir, un mémoire régional concernant les préoccupations des organismes de développement économique et des instances politiques de la Côte-Nord en regard du projet de ligne Micoua-Saguenay.

Le mémoire est appuyé par les 6 MRC de la Côte-Nord et a été corédigé par ID Manicouagan, Développement économique Port-Cartier, Développement économique Sept-Îles et la MRC de la Minganie.

La région a présenté au BAPE ses principales préoccupations par rapport au projet. Tout d'abord, le projet ne contribue en rien à soutenir le développement économique régional de la Côte-Nord, puisqu'il n'améliore pas le réseau de transport local, qui fait actuellement défaut sur la Côte-Nord et qui pose des contraintes à l'établissement de nouvelles entreprises dans la région. Au contraire, le projet cantonne la Côte-Nord dans son rôle de région productrice pour le reste du Québec, sans lui donner le soutien nécessaire pour développer son économie grâce à cette énergie produite chez elle.

Deuxièmement, la région s'interroge sur l'engagement réel d'Hydro-Québec à maximiser les retombées économiques du projet sur la Côte-Nord. Même si la société d'État détient une solide expertise en maximisation des retombées, elle ne s'est pas engagée à inclure des mesures précises qui sont demandées par la Côte-Nord, à savoir, la clause de sous-traitance régionale dans les contrats qui seront remportés par des firmes de l'extérieur de la région.

Il s'agit de la première fois que la Côte-Nord ne donne pas un appui clair et affirmé à un projet d'Hydro-Québec. Cette fois-ci, sans se positionner contre le projet, puisqu'elle en comprend les justifications techniques, la Côte-Nord demande à Hydro-Québec de lui garantir que les projets futurs annoncés et en développement sur son territoire pourront être approvisionnés dans des délais de 5 à 10 ans.

Pour ce faire la région de la Côte-Nord demande à Hydro-Québec :

- D'accepter de travailler avec le milieu économique et les villes afin de planifier le déploiement du réseau de transport local pour favoriser les raccordements industriels au moindre coût possible, par exemple, en développement des projets d'infrastructures énergétiques multiusagers;
- De maximiser les retombées économiques du projet Micoua-Saguenay par l'intégration de l'ensemble des pratiques d'affaires qui ont été développées au fil des projets antérieurs, comme ceux du complexe de La Romaine et la construction de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île.

Source et information

Karine Otis
Directrice du développement socioéconomique
Innovation et développement Manicouagan
418 293-3601
karine.otis@idmanic.ca